



# Les 5 axes pour réduire sa consommation d'énergie

**MORGES** D'ici à 2035, la ville souhaite réduire sa consommation d'énergie, d'électricité et ses émissions de CO<sub>2</sub>. Pour atteindre ces trois objectifs, des projets seront concrétisés.



Les panneaux photovoltaïques sur le toit de Beausobre sont un bon exemple des démarches que la Ville souhaite désormais mettre en place. VILLE DE MORGES



PAR SAMANTHA.LUNDER@LACOTE.CH

→ Elle a obtenu le label «Cité de l'Énergie» en 2000 mais effectue cette année un tournant en termes d'engagements: la Ville de Morges a de grandes ambitions pour réduire sa consommation énergétique. Car si certains foyers ont déjà adopté une démarche écoresponsable, c'est désormais la ville tout entière qui sera encouragée à agir. La Municipalité a présenté hier sa stratégie énergétique à l'horizon 2035 avec trois objectifs majeurs à atteindre: par rapport à l'année 2017, elle espère réduire la consommation d'énergie par habitant de 43%, celle d'électricité de 13% et, finalement, les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant de 41%. Pour y parvenir, près de quarante actions seront mises en place selon cinq axes prioritaires.

## 1 MIEUX PENSER LES BÂTIMENTS AU MOMENT DE LEUR CONSTRUCTION

«Aujourd'hui, un nouveau bâtiment est en moyenne quatre à cinq fois plus efficient qu'un bâtiment construit en 1970», relève Philippe Deriaz, municipal de l'environnement. La commune encouragera désormais toute nouvelle construction sur son territoire à avoir une haute efficacité énergétique. Il en va de même pour les bâtiments qui passent par une validation au Conseil communal: la nouvelle Capitainerie de Morges sera, par exemple, réalisée selon des normes Minergie élevées. Le centre d'accueil parascolaire du Chalet Sylvana, détruit puis reconstruit il y a quelques années, fait partie des bâtiments dont la consommation d'énergie a été correctement repensée.

## 2 PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE

Les 934 mètres carrés de panneaux solaires installés sur le toit de Beausobre sont une des réalisations concrètes de ce deuxième axe. Installés en juin de l'année dernière, ils couvrent les 3/4 des besoins énergétiques du collège. C'est justement une des volontés de la Municipalité: encourager ces installations au sein même de l'administration communale mais aussi auprès des propriétaires. Le développement du réseau de chauffage à distance est aussi une priorité. «Morges a toujours pu tirer profit du lac, nous nous apprêtons à créer un réseau d'aquathermie qui permettra d'alimenter le futur centre aquatique, le Parc des Sports mais aussi le quartier de la gare», explique Jean-Jacques Aubert, municipal des parcs et promenades.



## 3 ASSAINIR LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Concernant les infrastructures déjà en place, la commune souhaite s'investir pour qu'elles soient rénovées et assainies si nécessaire. «A titre d'exemple, l'école de la Gracieuse est particulièrement peu efficiente, poursuit Eric Züger, municipal de l'urbanisme. Un préavis est également actuellement devant le Conseil communal concernant le bâtiment de Chanel.»

Afin d'effectuer ces assainissements ou autres actions écologiques au niveau privé, la commune possède un fond d'encouragement à hauteur de 200 000 francs. Un projet est en cours pour que davantage de prestations puissent être subventionnées, mais rien n'est encore déterminé à ce stade.

## 4 DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DOUCE

La mobilité est également un élément central dans les réflexions actuelles de la Municipalité. Les autorités ont déjà présenté en avril dernier les mesures qu'elles souhaitent entreprendre d'ici à 2030, avec notamment la volonté d'augmenter la part de transports publics à Morges.

La réflexion passera aussi par l'utilisation de véhicules à haute efficacité énergétique au sein de la Ville. Les moteurs électriques et à biogaz seront favorisés. Un effort est également fait pour que les employés communaux réduisent leurs déplacements professionnels en voiture.

Auprès de la population, l'acquisition de vélos traditionnels et électriques est subventionnée par le fonds d'encouragement prévu à cet effet.

## 5 SENSIBILISER LA POPULATION

Différents instruments existent et sont mis à la disposition de la population pour s'informer sur les mesures que chacun peut prendre. La commune lance cette semaine une campagne de sensibilisation sur ses réseaux sociaux au sujet de sa nouvelle stratégie.

Une planification énergétique territoriale sera aussi effectuée pour déterminer l'âge et la consommation des bâtiments sur la commune. Le diagnostic a été effectué, l'analyse est en cours et la volonté municipale est d'inscrire cela dans un volet énergie du plan directeur communal.

Cela permettra, à terme, de guider les citoyens et les entreprises morgiennes dans leurs choix en énergie. «La construction d'une telle politique publique ne peut se faire qu'avec la population, en accompagnant les habitants dans ces prises de conscience», termine le syndic Vincent Jaques.